

États financiers intermédiaires de
(non audités)

ACASTI PHARMA INC.

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

Avis :

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par les auditeurs de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

États financiers

États intermédiaires de la situation financière	1
États intermédiaires de la perte nette et du résultat global	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	5

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 31 août 2016 et 29 février 2016

	31 août 2016	29 février 2016
Actifs		
Actifs courants:		
Trésorerie	2 892 470 \$	3 026 943 \$
Placements à court terme	4 231 584	7 443 115
Placement à court terme réservé (note 10 b)	1 000 000	–
Clients et autres débiteurs	60 741	337 603
Crédits d'impôt à recevoir	108 045	61 210
Charges payées d'avance	236 464	456 539
	8 529 304	11 325 410
Placement à court terme réservé (note 10 b)	–	2 000 000
Immobilisations corporelles (note 9)	1 278 955	287 136
Immobilisation incorporelle	13 743 362	14 904 776
Total des actifs	23 551 621 \$	28 517 322 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants:		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 360 620 \$	1 125 977 \$
À payer à la société mère (note 10 d)	121 679	14 936
	1 482 299	1 140 913
Passifs dérivés liés aux bons de souscription (notes 4 et 11)	58 071	156 377
Total des passifs	1 540 370	1 297 290
Capitaux propres :		
Capital social (note 4)	61 972 841	61 972 841
Surplus d'apport	5 149 450	4 874 727
Déficit	(45 111 040)	(39 627 536)
Total des capitaux propres	22 011 251	27 220 032
Engagements et éventualité (note 9)		
Total des passifs et des capitaux propres	23 551 621 \$	28 517 322 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la perte nette et du résultat global
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2016	2015	2016	2015
Revenus provenant des ventes	3 651 \$	6 999 \$	6 539 \$	12 153 \$
Coût des ventes	–	(2 334)	–	(4 989)
Marge brute	3 651	4 665	6 539	7 164
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 23 418 \$ et 46 835 \$ (15 912 \$ et 28 912 \$ en 2015)	(1 597 723)	(1 662 008)	(3 993 008)	(3 642 291)
Frais généraux et charges administratives	(856 396)	(502 707)	(1 422 392)	(1 134 004)
Perte provenant des activités opérationnelles	(2 450 468)	(2 160 050)	(5 408 861)	(4 769 131)
Produits financiers (note 5)	57 418	896 794	105 970	918 139
Charges financières (note 5)	(2 462)	(1 028)	(278 919)	(87 440)
Variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription (note 11)	65 567	23 679	98 306	1 732 081
Produits financiers nets (charges financières nettes)	120 523	919 445	(74 643)	2 562 780
Perte nette et résultat global total pour la période	(2 329 945) \$	(1 240 605) \$	(5 483 504) \$	(2 206 351) \$
Perte par action, de base et diluée	(0,22) \$	(0,12) \$	(0,51) \$	(0,21) \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	10 712 038	10 655 048	10 712 038	10 647 655

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

	Capital social		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur			
Solde au 29 février 2016	10 712 038	61 972 841 \$	4 874 727 \$	(39 627 536) \$	27 220 032 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	(5 483 504)	(5 483 504)
	10 712 038	61 972 841	4 874 727	(45 111 040)	21 736 528

Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, inscrites directement dans les capitaux propres

Apports des et distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 7)	–	–	274 723	–	274 723
Total des apports et des distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	–	–	274 723	–	274 723
Solde au 31 août 2016	10 712 038	61 972 841 \$	5 149 450 \$	(45 111 040) \$	22 011 251 \$

	Capital social		Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur			
Solde au 28 février 2015	10 644 440 ¹⁾	61 627 743 \$	4 911 381 \$	(33 310 805) \$	33 228 319 \$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	(2 206 351)	(2 206 351)
	10 644 440	61 627 743	4 911 381	(35 517 156)	31 021 968

Transactions avec les détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, inscrites directement dans les capitaux propres

Apports des et distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (note 7)	–	–	157 603	–	157 603
Options sur actions exercées (note 7)	250	625	–	–	625
Unités libérées	16 973	231 923	(231 923)	–	–
Total des apports et des distributions aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	17 223	232 548	(74 860)	–	157 688
Solde au 31 août 2015	10 661 663	61 860 291 \$	4 836 521 \$	(35 517 156) \$	31 179 656 \$

¹⁾ Ajusté pour donner effet au regroupement d'actions qui a eu lieu le 15 octobre 2015, tel que décrit à la note 4.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Perte nette de la période	(2 329 945) \$	(1 240 605) \$	(5 483 504) \$	(2 206 351) \$
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	33 579	11 416	61 508	15 665
Amortissement de l'immobilisation incorporelle	580 707	583 193	1 161 414	1 166 789
Rémunération à base d'actions (Produits financiers nets)	210 383	81 430	274 723	157 063
charges financières nettes	(120 523)	(919 445)	74 643	(2 562 780)
Gain de change réalisé	26 467	15 344	52 650	12 486
	(1 599 332)	(1 468 667)	(3 858 566)	(3 417 128)
Variation nette des éléments hors caisse (note 8)	687 378	(820 645)	874 630	163 323
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation	(911 954)	(2 289 312)	(2 983 936)	(3 253 805)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Intérêts reçus	10 596	80 412	22 104	92 300
Acquisition d'immobilisations corporelles	(541 783)	(14 554)	(1 053 327)	(143 326)
Addition d'immobilisations incorporelles	–	(37 325)	–	(37 325)
Acquisition de placements à court terme	(903 030)	(2 512 000)	(9 265 623)	(2 512 000)
Échéance de placements à court terme	3 833 860	6 083 700	13 212 090	7 083 700
Rentrées nettes liées aux activités d'investissement	2 399 643	3 600 233	2 915 244	4 483 349
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit de l'exercice d'options	–	625	–	625
Intérêts payés	(2 462)	(1 028)	(15 115)	(1 991)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(2 462)	(403)	(15 115)	(1 366)
Gain (perte) de change sur trésorerie détenue en devises étrangères	16 625	69 912	(50 666)	66 523
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	1 501 852	1 380 430	(134 473)	1 294 701
Trésorerie au début de la période	1 390 618	1 224 827	3 026 943	1 310 556
Trésorerie à la fin de la période	2 892 470 \$	2 605 257 \$	2 892 470 \$	2 605 257 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545, Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0A3. La Société est une filiale de Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« Neptune »). La Société, le parent et Biodroga Nutraceutiques Inc. (« Biodroga »), une société sœur, sont collectivement désignées comme le « groupe ». À partir de l'exercice 2017, l'exercice financier de la Société se terminera le 31 mars de chaque année. Par conséquent, l'exercice 2017 sera une année de transition, et comprendra 13 mois d'opérations, à compter du 1er mars 2016 et se terminant le 31 mars 2017.

Le 7 août 2008, la Société a commencé à exercer ses activités après avoir acquis de Neptune une licence exclusive mondiale afin de développer et de commercialiser, en utilisant la technologie et la propriété intellectuelle, de nouveaux produits ciblant les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction des biomasses marines, telles que le krill. Les futurs produits visent les applications dans les créneaux des médicaments en vente libre, des aliments médicaux et des médicaments sous prescription. En décembre 2013, la Société a conclu avec Neptune une convention de paiement par anticipation, aux termes de laquelle elle a exercé son option en vertu de la Convention de licence de payer par anticipation toutes les redevances futures devant être payées aux termes de la Convention de licence de l'exercice 2014. La Convention de licence libre de redevances permet à Acasti d'exploiter les droits de propriété intellectuelle visés afin de développer de nouveaux ingrédients pharmaceutiques actifs (« APIs ») dans des produits commerciaux destinés aux marchés des aliments fonctionnels et des médicaments sur ordonnance.

Les opérations consistent essentiellement à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux et les humains. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, administration et dépenses en capital encourues par la Société depuis le début de l'exploitation sont reliées au projet décrit ci-dessus.

La Société est exposée à un certain nombre de risques reliés à la réussite du développement de nouveaux produits et leur commercialisation, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation considérables et des flux de trésorerie négatifs liés à l'exploitation. À ce jour, la Société a financé ses activités par l'offre publique et le placement privé des actions ordinaires, le produit de l'exercice des bons de souscription, des droits et des options, des subventions de recherche et les crédits d'impôt à la recherche. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Société prévoit faire des alliances stratégiques et réunir les capitaux nécessaires. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise. La capacité de la Société d'atteindre ultimement des opérations rentables est dépendante d'un certain nombre de facteurs hors du contrôle de la Société.

Se reporter à la note 2 pour obtenir des renseignements sur la base d'établissement des présents états financiers.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société. Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 29 février 2016.

La publication des états financiers a été approuvée par le conseil d'administration le 11 octobre 2016.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

2. Base d'établissement (suite)

b) Continuité de l'exploitation

La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation et a engagé des sorties de fonds considérables liées à l'exploitation. Au 31 août 2016, le passif à court terme de la Société et le montant des charges prévues pour la recherche et développement de son médicament-candidat excèdent considérablement les actifs à court terme. La Société prévoit obtenir du financement additionnel ou trouver un partenaire stratégique et bénéficier du soutien continu de Neptune en termes de ressources partagées générales et administratives pour poursuivre son exploitation. La continuité de ce soutien est hors du contrôle de la Société. Si la Société n'obtient pas de financement additionnel, ne trouve pas un partenaire stratégique ou ne reçoit pas le soutien de sa société mère, elle risque de ne pas pouvoir réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités. Par conséquent, il existe une incertitude substantielle quant à la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, et à réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités. La direction croit que la Société sera en mesure d'atteindre les objectifs ci-dessus.

Ces états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités. Ces états financiers n'incluent pas d'ajustements aux valeurs comptables, ni au classement des actifs et passifs et produits et charges, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était plus valide pour ces états financiers.

c) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- les paiements fondés sur des actions, qui sont évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions* (note 7); et
- les passifs dérivés au titre des bons de souscription évalués à la juste valeur sur une base récurrente (note 11).

d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'identification d'événements déclencheurs indiquant que les actifs incorporels pourraient être dépréciés.
- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation comme base d'établissement des états financiers. À chaque date de clôture, la direction évalue la base d'établissement des états financiers. Ces états financiers ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation selon les IFRS. L'hypothèse de la continuité de l'exploitation suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'évaluation des passifs dérivés au titre des bons de souscription (note 11) et des paiements fondés sur des actions (note 7).
- L'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie de la Société ("UGT").

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

2. Base d'établissement (suite)

e) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

La direction doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables et bases de mesure appliquées dans les états financiers intermédiaires de la Société sont les mêmes que celles appliquées par la Société dans les états financiers pour l'exercice terminé le 29 février 2016.

Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

i) Instruments financiers

Le 24 juillet 2014, l'International Accounting Standards Board (IASB) a publié la version finale de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui porte sur le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers, la dépréciation et la comptabilité de couverture, remplaçant l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, et l'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9, et n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 9 de façon anticipée dans ses états financiers.

ii) Modifications à l'IFRS 2 – Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Le 20 juin 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, qui clarifient la façon de comptabiliser certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Une application anticipée est permise. À titre de mesure de simplification, les modifications sont applicables prospectivement. L'application rétrospective, ou anticipée, est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances a posteriori. Les modifications énoncent les exigences relatives à la comptabilisation : des effets des conditions d'acquisitions des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net pour les obligations relatives aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des modalités et conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui a pour effet que la transaction, qui a été considérée comme étant réglée en trésorerie, est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres. La Société a l'intention d'adopter les modifications à l'IFRS 2 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 1er avril 2018. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de l'adoption de l'IFRS 2, et n'a pas l'intention d'adopter l'IFRS 2 de façon anticipée dans ses états financiers.

4. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social

Toutes les informations sur les actions pour les périodes actuelles et comparatives présentées dans ces états financiers ont été ajustées pour présenter l'effet du regroupement d'action qui a eu lieu le 15 octobre 2015, tel que décrit ci-dessous :

Le 15 octobre 2015, la Société a effectué les opérations suivantes affectant la structure de capital :

- La Société a consolidé toutes ses catégories de capital social sur une base de 10 pour 1.
- Le prix d'exercice des options d'achat d'actions incitatives, des bons de souscription et des autres titres convertibles en actions ordinaires (les « titres convertibles »), a été majoré proportionnellement en fonction du regroupement. Le nombre d'actions ordinaires assujetties à un droit d'achat aux termes de ces titres convertibles a été diminué proportionnellement en fonction du regroupement, pourvu qu'aucune fraction d'action ordinaire ne soit émise ni autrement versée à cet égard à l'exercice de titres convertibles.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se composent de ce qui suit au 31 août 2016 et au 29 février 2016 :

	31 août 2016		29 février 2016	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
Passif				
Bons de souscription de série 8 émis dans le cadre de l'appel public à l'épargne de 2014 (note 11) i)	18 400 000	58 071 \$	18 400 000	156 377 \$
Capitaux propres				
Bons de souscription du placement privé Bons de souscription de série 9 émis dans le cadre du placement privé de 2014 ii)	161 654	– \$	161 654	– \$

i) Pour obtenir une action d'Acasi à un prix d'exercice de 15,00 \$ US, 10 bons de souscription doivent être exercés. Les bons de souscription expirent le 3 décembre 2018.

ii) Bons de souscription pour acquérir une action d'Acasi à un prix d'exercice de 13,30 \$, expirant le 3 décembre 2018.

5. Produits financiers et charges financières

a) Produits financiers

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Produits d'intérêts	47 239 \$	7 170 \$	105 970 \$	28 515 \$
Gain de change	10 179	889 624	–	889 624
	57 418 \$	896 794 \$	105 970 \$	918 139 \$

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

5. Produits financiers et charges financières (suite)

b) Charges financières

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Charges d'intérêts et frais bancaires	(2 462) \$	(1 028) \$	(14 660) \$	(1 991) \$
Perte de change	–	–	(264 259)	(85 449)
	(2 462) \$	(1 028) \$	(278 919) \$	(87 440) \$

6. Changement dans la présentation

Au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 août, 2016, la Société a modifié les états du résultat global en reclassant une dépense d'amortissement d'équipement et d'actifs incorporels ainsi que certains frais légaux de « Frais généraux et charges administratives » à « Charges de recherche et développement » afin de refléter de façon plus appropriée la manière dont les avantages économiques sont tirés de ces dépenses. Les données correspondantes de l'état du résultat global de la période précédente ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice à des fins de comparabilité, donnant lieu à un reclassement de 546 266 \$ et 1 180 026 \$ pour les périodes de trois mois et six terminées le 31 août 2015, de « Frais généraux et charges administratives » à « Charges de recherche et développement ».

Étant donné que la reclassification a eu lieu à même les activités d'exploitation dans les états du résultat global, celle-ci n'a aucun effet sur les états de la situation financière.

7. Paiement fondé sur des actions

Au 31 août 2016, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'options sur actions de la Société

La Société a instauré un régime d'options sur actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime prévoit l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime correspond au minimum au prix de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. Aux termes de ce régime, le nombre d'options pouvant être octroyées est limité à 2 142 407, correspondant à 20 % du nombre d'actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation au 29 février 2016. Les modalités d'acquisition et d'exercice des options sont déterminées par le conseil d'administration de la Société et incluent notamment les restrictions suivantes : la durée des options ne peut excéder dix ans et tout octroi d'options en vertu du régime d'options sur actions comprend certaines restrictions minimales, notamment une période d'acquisition des droits minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale des droits sur une base trimestrielle, au minimum. Le nombre total d'actions pouvant être émises à un consultant est limité à 2 % du nombre d'actions ordinaires de la Société émises et en circulation. La Société est autorisée à octroyer aux termes du régime d'options d'achat d'actions le nombre d'options qui pourrait faire en sorte que le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises à l'exercice d'options octroyées a) à des personnes apparentées dépasse 10 % du nombre d'actions ordinaires émises de catégorie A et en circulation de la Société (avant dilution) à la date de l'octroi des options ou b) à une personne admissible au cours d'une période de 12 mois dépasse 5 % du nombre d'actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation de la Société (avant dilution) à la date de l'octroi des options.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

7. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'options sur actions de la Société (suite)

Les activités dans le cadre du régime sont détaillées comme suit :

	31 août 2016		31 août 2015	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation aux 1 ^{er} mars 2016 et 2015	13,52 \$	454 151	15,33 \$	429 625
Attribuées	1,72	835 400	4,65	109 188
Exercées	–	–	2,50	(250)
Renoncées	14,13	(128 750)	15,72	(16 000)
Expirées	14,65	(123 000)	21,00	(5 000)
En circulation aux 31 août 2016 et 2015	3,81 \$	1 037 801	13,02 \$	517 563
Exerçables aux 31 août 2016 et 2015	11,92 \$	197 845	15,70 \$	367 439

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes de six mois terminées :

	Période de six mois terminée le 31 août 2016	Période de six mois terminée le 31 août 2015
Prix d'exercice	1,72 \$	4,65 \$
Prix de l'action	1,72 \$	4,65 \$
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	0,70 %	0,66 %
Durée estimative	4,38 ans	4,20 ans
Volatilité prévue	124,66 %	65,63 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des employés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2016 est de 1,42 \$ (2,14 \$ en 2015) et aucune option n'a été octroyée à des non-employés. Pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2016, la Société a comptabilisé dans le cadre de ce régime une rémunération à base d'actions d'un montant de 210 383 \$ et 274 723 \$, respectivement, (40 939 \$ et 83 752 \$ en 2015).

b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de la Société

La Société a établi un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le conseil d'administration. Il n'y a aucun droit en circulation au 31 août 2016 (1 125 en 2015) et aucune rémunération à base d'action en vertu de ce plan n'a été reconnue pour les périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2016 (37 435\$ et 64 388\$ en 2015).

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

8. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) Variation nette des éléments hors caisse

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Clients et autres débiteurs	79 271 \$	77 543 \$	276 862 \$	189 990 \$
Crédits d'impôt à recevoir	(23 418)	(15 912)	(46 835)	255 160
Stocks	–	4 063	–	8 482
Charges payées d'avance	589 903	51 793	220 075	155 871
Fournisseurs et autres créditeurs	(120 784)	(107 501)	234 643	(49 232)
À recevoir de/à payer à la société mère	162 406	(830 631)	189 885	(396 948)
Variation nette des éléments hors caisse	687 378 \$	(820 645) \$	874 630 \$	163 323 \$

b) Transactions hors caisse

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Actifs incorporels inscrits aux fournisseurs et autres créditeurs	– \$	46 319 \$	– \$	46 319 \$
Intérêts à recevoir inscrits dans les à payer à la société mère	83 142	–	37 896	–

9. Engagements et éventualités

Accords de recherche et de développement

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer certains produits. La Société s'est réservé certains droits relativement à ces projets.

La Société a entrepris des projets de recherche et de développement qui seront réalisés pendant une période de 18 mois à un coût total de 5 141 043 \$, dont une tranche de 2 846 176 \$ a été payée jusqu'à maintenant. Au 31 août 2016, un montant de 695 503 \$ a été inscrit dans les «Fournisseurs et autres créditeurs» relativement à ces projets.

La Société a conclu une entente prévoyant l'achat d'un équipement de recherche et développement pour 2 589 083 \$ en vue de son approvisionnement clinique et commercial futur de CaPre.^{MD} Au 31 août 2016, un montant de 942 779 \$ a été payé relativement à cet équipement.

Éventualité

L'ancien président et chef de la direction de la Société réclame le versement d'une somme d'environ 8 500 000 \$ et l'émission d'instruments de capitaux propres du groupe. Comme la direction de la Société estime que ces revendications ne sont pas valides, aucune provision n'a été comptabilisée. Neptune et ses filiales ont également déposé une demande supplémentaire afin de récupérer certains montants de l'ancien président et chef de la direction. Tous les paiements fondés à base d'actions détenues par l'ancien président et chef de la direction ont été annulés au cours de l'exercice terminé le 28 février 2015.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

10. Parties liées

a) Charges administratives et charges de recherche et développement

Au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2016 et 2015, Neptune a facturé à la Société pour l'achat de fournitures de recherche et certaines charge engagées pour cette dernière, comme suit :

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Charges de recherche et de développement	9 158 \$	– \$	9 158 \$	346 549 \$
Frais généraux et charges administratives	132 096	211 671	257 807	412 744
	141 254 \$	211 671 \$	266 965 \$	759 293 \$

Lorsque Neptune engage des frais marginaux pour le compte de la Société, elle lui facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité du groupe de Neptune sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimatifs reçus par chacune des entités pour ces items.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et bénéfices au moyen des ressources partagées par Neptune ou si elle ne recevait pas de financement de Neptune.

b) Produits d'intérêts

Le 7 janvier 2016, Neptune a annoncé l'acquisition de Biodroga Nutraceutiques Inc. Dans le cadre de cette transaction, la Société a accepté de supporter Neptune en accordant à la banque un gage de recours limité de 2 millions de dollars afin de garantir en partie le financement requis pour cette transaction. En conséquence, les montants correspondants devraient être considérés comme un placement à court terme réservé pour la Société jusqu'à ce qu'il soit libéré par la banque ou réduit par Neptune. Neptune a accepté de payer à Acasti un frais annuel sur les fonds engagés à un taux annuel de (i) 9% au cours des six premiers mois et (ii) 11% pour la durée restante de l'entente. Le 15 juillet 2016, Neptune a réduit le placement à court terme réservé à 1 million de dollars. La Société a comptabilisé des produits d'intérêts d'un montant de 38 166 \$ et 83 412 \$ au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2016.

Le placement à court terme réservé a été entièrement libéré par Neptune le 20 septembre 2016.

c) Produits de redevances

Le 7 janvier 2016, la Société a conclu une entente de licence non-exclusive de trois ans avec la société mère afin que Neptune commercialise Onemia®, un aliment médical. En contrepartie, Neptune paiera une royauté à Acasti de 17,5% des ventes nettes faites par Neptune. Aucun produit de royautés n'a été comptabilisé au cours des périodes de trois et six mois terminées le 31 août 2016.

d) Montant à payer à la société mère

Le montant à payer à la société mère n'a pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne porte pas intérêt.

e) Engagement avec la société mère

La Société a signé un ordre d'achat avec la société mère pour des fournitures de recherche et développement totalisant 112 500 \$, qui devraient être livrés au cours du troisième trimestre.

f) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les dirigeants de la Société, les membres du conseil d'administration de la Société et du parent. Ils exercent un contrôle sur 2 % des actions avec droit de vote de la Société.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

10. Parties liées (suite)

f) Rémunération des principaux dirigeants (suite)

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2016 et 2015 :

	Périodes de trois mois terminées les 31 août		Périodes de six mois terminées les 31 août	
	2016	2015	2016	2015
Avantages à court terme	285 922 \$	144 865 \$	557 240 \$	295 323 \$
Indemnité de cessation d'emploi	–	–	–	102 900
Charge de rémunération à base d'actions	197 749	29 946	244 052	94 545
	483 671 \$	174 811 \$	801 292 \$	492 768 \$

11. Détermination de la juste valeur

Certaines des méthodes comptables et informations de la Société exigent la détermination de la juste valeur, tant pour ce qui est des actifs et passifs financiers que des actifs et passifs non financiers. Les justes valeurs ont été déterminées aux fins d'évaluation et (ou) des informations à fournir selon les méthodes exposées ci-dessous.

Actifs et passifs financiers et non financiers

En déterminant la juste valeur, la Société utilise des données observables, basées sur les différents niveaux qui, sont définies comme suit :

- Niveau 1 : Ce niveau représente les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs.
- Niveau 2 : Ce niveau représente les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement.
- Niveau 3 : Ce niveau représente les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marchés observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses.

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

Passifs dérivés liés aux bons de souscription

La Société détermine la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription sur une base récurrente. Ces passifs financiers ont été évalués en utilisant des données de Niveau 3.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	31 août 2016	29 février 2016
Prix d'exercice ¹⁾	1,50 \$ US	1,50 \$ US
Prix de l'action	1,33 \$ US	1,50 \$ US
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	0,82 %	0,87 %
Durée estimative	2,26 ans	2,76 ans
Volatilité prévue	75,97 %	76,34 %

¹⁾ 10 bons de souscriptions doivent être exercés pour obtenir une action d'Acasti.

ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2016 et 2015

11. Détermination de la juste valeur (suite)

La juste valeur des bons de souscription a été établie à 0,03 \$ par action pouvant être émise au 31 août 2016 (0,09 \$ par bon de souscription au 29 février 2016).

Une augmentation ou une diminution de 5 % dans l'hypothèse de volatilité, qui est la donnée d'entrée non observable importante utilisée pour estimer la juste valeur entraînerait une perte de 28 708 \$ ou un profit de 21 903 \$, respectivement.

Le rapprochement de l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers de niveau 3 pour les périodes de six mois terminées les 31 août 2016 et 2015 est présenté ci-dessous :

	31 août 2016	31 août 2015
Solde d'ouverture aux 1 ^{er} mars 2016 et 2015	156 377 \$	2 357 408 \$
Variation de la juste valeur des passifs dérivés au titre des bons de souscription	(98 306)	(1 732 081)
Solde de clôture aux 31 août 2016 et 2015	58 071 \$	625 327 \$

Pour la période de trois mois terminée le 31 août 2016, la variation de la juste valeur des passifs dérivés liés aux bons de souscription était une perte de 65 566 \$ (23 679 \$ en 2015).

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black-Scholes. Les données d'évaluation comprennent le prix des actions à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique moyenne pondérée sauf si la durée de vie moyenne pondérée attendue des instruments (fondée sur l'expérience historique et le comportement général du porteur de l'option), les dividendes attendus et le taux d'intérêt sans risque (fondé sur les obligations d'État). La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché, le cas échéant, dont sont assorties les options.